

## **FSOF** **Fonds de soutien aux organisations féministes**



**Le FSOF (Fonds de soutien aux organisations féministes) est un fonds de subventions abondé par l'Etat français en appui à des organisations féministes, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France.**

**Le fonds a été doté de 120M€ par l'Etat Français dans une première phase (2020 à 2022) et reconduit pour une seconde phase (2023 à 2025).**



### **Objectifs**

Financer les activités des mouvements féministes dans le monde.

Réduire les inégalités fondées sur le genre et défendre les droits des femmes en renforçant les organisations féministes de la société civile dans les pays partenaires de la France en matière de politique de développement et de solidarité internationale.



### **Bénéficiaires**

Organisations féministes françaises opérant dans un pays partenaire et/ou OSC féministes basées dans un pays partenaire de l'AFD ayant la capacité financière et opérationnelle de mettre en place des fonds intermédiés

Pays concernés :

- Pays partenaires de la politique de développement de la France (priorité à hauteur de 65 % aux initiatives localisées en Afrique)
- Pays où les enjeux d'égalité entre les sexes sont significatifs



## Caractéristiques

**Type :** subvention (appel à projets)

**Projets ciblés :**

- Droits et santé sexuels et reproductifs et éducation à la sexualité
- Lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, y compris contre les pratiques néfastes (mutilations génitales féminines, mariage d'enfants et forcés)
- Autonomisation des femmes et participation à la vie économique
- Leadership social et politique des femmes
- Accès des filles à l'éducation aux niveaux primaire, secondaire et supérieur
- Agenda « Femmes, paix et sécurité » de la France et rôle des femmes dans les crises
- Genre et climat



## Illustration

**Féministes en action** (15M EUR) : renforcer les capacités organisationnelles, financières et techniques des organisations féministes et favoriser leurs échanges et mise en réseau ; leur donner les moyens d'agir au niveau local, régional et international sur les sujets des droits santé sexuels et reproductifs et d'autonomisation économique des femmes.



**Mozambique** (3M EUR) : amélioration de l'accès à l'emploi des jeunes et des femmes dans les zones urbaines défavorisées (mise en place d'initiatives, mise en réseau et développement de partenariats...).

